

DEMS OOCRATIE

LE NOUVEL ORDRE EST EN MARCHÉ

Les élections viennent d'avoir lieu, le 1er CSE aussi. Alors que la CGT a proposé pour faire la transition entre CE et CSE que toutes les OS soient représentées, TOUS les postes majeurs (Secrétariat CSE, Responsables aux activités sociales, présidence des commissions économique,...etc) ont été confisqués et la CGT DEMS n'est plus présente au bureau.

Mais stop ! Avant de continuer, il faut comprendre qu'en fait, y'a rien de neuf.

Depuis Pétain la guerre sociale oppose systématiquement les «résistants» aux «réformistes».

En substance, voici quelques dates :

1945 : Ambroise Croizat Cégétiste de la 1ère heure est nommé ministre du travail sous De Gaulle.

1947 : Croizat crée l'assurance maladie, les allocations familiales, le système des retraites, la médecine du travail et les comités d'entreprises. Bref, tout ce que nos dirigeants s'évertuent à détruire depuis.

1967 : Etatisation de la Sécu dont le pouvoir géré par des élus passe au patronat par association d'un syndicat complaisant.

1993 : Réforme Balladur = indexation sur le coût de la vie au lieu des salaires et passe la durée de cotisations à 40 ans au lieu de 37,5. De plus : les soins seront déjà moins remboursés...

1995 : 2ème phase d'étatisation de la sécu + 2e réforme de l'assurance maladie et des retraites toujours avec la CFDT.

2001 : La mutualité solidaire est remplacée par le code assurantiel.

2003 : Loi Fillon = exonération des cotisations = vidage des caisses.

2009 : Loi Bachelot = attaques sur l'assurance santé. Création de franchises médicales, de groupements territoriaux créant la désertification et fiscalisation des mutuelles.

2013 : ANI = l'abaissement du panier de soins des complémentaires d'entreprise booste la part de marché des assurances du Medef (études Drees).

2015 : Hollande, El Khomri, Macron avec l'aide de la CFDT refondent le code du travail.

2016 : La CFE-CGC, la CFTC et la CFDT ont conclu avec le Medef un accord permettant la fusion des régimes ARRCO/AGIRC et remettant en cause les conditions de départ en retraite, le niveau des futures pensions.

2017 : par les ordonnances Macron (c-à-d en contournant l'assemblée nationale et le sénat) décrète la mort des CE, DP et CHSCT dans les entreprises au profit des CSE.

2020 : nous y sommes, les travailleurs Capgemini comme dans les autres entreprises sont représentés par ces nouveaux CSE bien malingres. Via ces ordonnances, les négociations internes seront prioritaires à celles des branches d'activités. Les indemnités des licenciements seront plafonnées...etc.

Revenons à nos moutons...

Pourquoi chez DEMS la CGT pourtant arrivée en tête, n'est-elle pas positionnée aux postes phares, comme par exemple le secrétariat CE ou la gestion des

activités sociales qu'elle menait depuis de nombreuses années ? Simplement parce que **les syndicats accompagnateurs de la direction** ont décidé d'une alliance entre eux pour placer leurs candidats et pffft ! Adios et tant pis pour le respect des électeurs. Qu'y gagnent ces syndicats ? A part la CFDT qui râfle tout, juste une présence dans des commissions désuètes. Rappelons qu'à la CGT nous n'aimons guère ces manœuvres politiciennes du style bilatérales en loucedé ou autres pactes avec le diable.

Au rayon des conséquences nous verrons par exemple, qu'à l'instar des autres entités, les questions CGT seront exclues des ordres du jour pour laisser place à des sujets souvent soporifiques abordés dans les instances mais comme écrit plus haut : « rien de neuf »

Qu'à cela ne tienne, cela n'empêche pas que nous conservons nos voix acquises pour les votes et dans les NAO, cela n'empêche pas que le meilleur outil pour la défense des salariés reste le recours au respect de la loi, cela n'empêche pas que nous n'abandonnerons pas nos collègues pour nous en remettre aux promesses de la direction. A bon entendre...

----- **N'oublions pas** -----

**L'entreprise n'est pas un lieu de liberté
L'entreprise n'est pas un lieu de démocratie**

**Et la place des travailleurs,
ils la gagnent ensemble**

REJOINDRE LA CGT CAPGEMINI



facebook.com/CGTCAPGEMINI



@CGT_Capgemini



linkedin.com/company/syndicat-cgt-capgemini



@cgtcapgemini



cg-tcapgemini.fr / contact@cg-tcapgemini.fr

**NOTRE RETRAITE,
ELLE EST A NOUS
CGT-CAPGEMINI.FR**